

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-004890

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Matricule :	0279	Société :	A92181
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : ELOFI R			
Date de naissance : 15/06/40			
Adresse : 4 Rue Nasira El Hachem Casa			
Tél. :	0228909609	Total des frais engagés :	1009,80 Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR BENNOUNA HAMZA  
CARDIOLOGUE  
BDA ABDELMENANGMAROUAN  
522863939 / 3838

Date de consultation : 08 / 12 / 2013

Nom et prénom du malade : ELOFI R Age: 1940

Lien de parenté :  Lui-même

Nature de la maladie : H.T. A

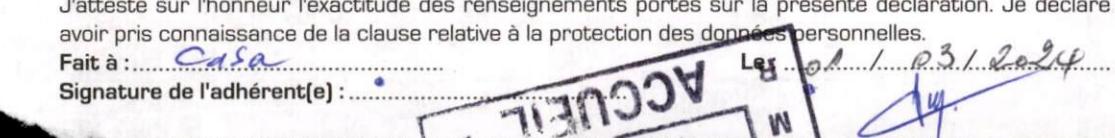
Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie:

En cas d'accident préciser les causes et circonstances  
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa

Signature de l'adhérent(e) :



# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
3/12/23	Centro 1			DR BENNOUAN HANNA CARDIOLOGUE DO ABDELMENANGMARDOUAN 522863939 / 3838

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Laboratoire	Montant de la Facture
DR BENNOUAN HANNA CARDIOLOGUE DO ABDELMENANGMARDOUAN 522863939 / 3838	1009,80
09/12/23	

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/>

# Docteur Hamza BENNOUNA

Diplômé de la Faculté de Médecine de Nancy

Spécialistes et Pathologie Cardiaque  
et Vasculaire (Nancy)

Ancien Interne et Attaché des Hôpitaux de Nancy

Diplômé en Echographie et doppler Cardiaque  
et Vasculaire (Nancy)

Capacité d'Aide Médicale Urgente (Nancy)

Capacité de Médecine de Catastrophe (Nancy)

# الدكتور حمزة بنونة

خريج كلية الطب بنانسي (فرنسا)

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

طبيب سابق بمستشفيات نانسي

خريج في الفحص الآلي للقلب والشرايين (نانسي)

خريج في طب المستعجلات بنانسي

1. ECO FIN

Dan

Casablanca, le : 09 DEC. 2023 الدار البيضاء، في :

209, ٠٧٣  
+ APPROBÉ ١٥/٣٠٠  
68,٩٠ X٣  
٦ ٢٥٤٨ ١,٢  
٦ ٥٨,٧٠ X٣  
+ TENORMINE  
\_\_\_\_\_

د - د - د

د - د - د

١/٢ - د - ١/٢

د - د - د

1009, ٨٠

Dr. Hamza BENNOUNA  
Cardiologue  
Dr. Abdelmoumen et Rue Abdelmalek  
CASABLANCA  
Tél. 05 22 86 39 39 / 38

PHARMACIE  
Dr. Hamza BENNOUNA  
Hify Rache, Rue Barakatse  
Tél. 05 22 86 38 38 - 05 22 86 39 39  
Fax: 05 22 99 34 00 - 05 22 99 34 57

إقامة هشام، زاوية شارع عبد الصومان ونقطة عبد المالك أبو مروان - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 86 38 38 - 05 22 86 39 39 - Résidence Hicham, Angle Bd Abdelmoumen et Rue Abdelmalek Abou Marouane - CASABLANCA Tél. : 05 22 86 39 39 - 05 22 86 38 38 - Urgences : 06 61 16 96 78 - E-mail : bennounahamza@yahoo.fr

TENORMINE 100MG  
CP PEL SEC B28

P.P.V : 58DH70



6 118000 011590

TENORMINE 100MG  
CP PEL SEC B28

P.P.V : 58DH70



6 118000 011590

TENORMINE 100MG  
CP PEL SEC B28

P.P.V : 58DH70



6 118000 011590

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1.  
Ain sebaâ Casablanca  
APROVASC 300mg /10mg B28  
Cp Pel  
PPV : 209.00DH



6 118001 082056

68,90

68,90

68,90

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1.  
Ain sebaâ Casablanca  
APROVASC 300mg /10mg B28  
Cp Pel  
PPV : 209.00DH



6 118001 082056

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1.  
Ain sebaâ Casablanca  
APROVASC 300mg /10mg B28  
Cp Pel  
PPV : 209.00DH



6 118001 082056